

Intervention de Jean-Jacques MOREAU (Nantes)

Groupe des élus communistes

Point 1 : Aide exceptionnelle d'Haïti - Soutien aux victimes du séisme du 12 janvier 2010 -
Approbation de la convention.

Monsieur le Président,

Cher(e)s collègues,

Les Haïtiens paient le prix d'un séisme et surtout celui d'une inacceptable misère.

Situé dans une faille sismique de 200km, appelé la perle des Caraïbes, connu aussi comme le pays des volcans et des ouragans, il est **de notre devoir d'aider Haïti à se relever contre le sort de la nature**. Nous sommes bouleversés par ce que doit endurer le peuple haïtien, les enfants d'Haïti. Ils survivent dans un enfer. L'élan de solidarité mondiale fait chaud au cœur. Les élus communistes approuvent cette aide exceptionnelle de Nantes Métropole à la population haïtienne.

Il est tout aussi urgent d'aider Haïti qui ne cesse de lutter contre une histoire injuste.

Ce séisme a ajouté une destruction aux proportions inimaginables à ce qui était, pour l'immense majorité de la population, une situation d'extrême précarité et de violation quotidienne de ses droits humains les plus élémentaires. Il est de la responsabilité de la communauté internationale de porter un secours immédiat aux victimes, de fournir les ressources et de prendre les mesures nécessaires, à court et moyen termes, pour aider le peuple haïtien à reconstruire son pays et son futur, libéré des dominations et des dépendances qui ont tant marqué sa vie. Il ne fait aucun doute que le peuple haïtien dispose de la force et de la créativité nécessaires. **Nous ne pouvons permettre que ceux qui ont**

toujours cherché à étouffer cette volonté populaire n'utilisent cette tragédie pour imposer un modèle de reconstruction taillé pour leurs intérêts mesquins.

La vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles – due en grande partie aux ravages causés à la nature, à l'inexistence d'infrastructures de base, et à l'affaiblissement de la capacité d'action de l'Etat – ne devrait pas être considérée comme étant sans lien avec ces politiques qui ont historiquement sapé la souveraineté du peuple haïtien.

Il est maintenant temps que les gouvernements et organisations internationales substituent à l'occupation militaire une véritable mission de solidarité, et agissent pour l'annulation immédiate de la dette qu'Haiti continue de leur rembourser. La France doit jouer un rôle important dans ce domaine.

L'aide des collectivités locales françaises est un élément de cette construction, elle doit être massive et durable. En unissant nos moyens et nos compétences, les villes, départements et régions peuvent élaborer des programmes de reconstruction dans la durée en s'appuyant sur les acteurs locaux haïtiens, notamment les élus.

Les élus communistes partagent la solidarité sans faille au peuple haïtien avec la certitude que le pays sortira, de cette tragédie, libre et souverain.

Je vous remercie de voter attention.